

partie 1

# Contexte économique

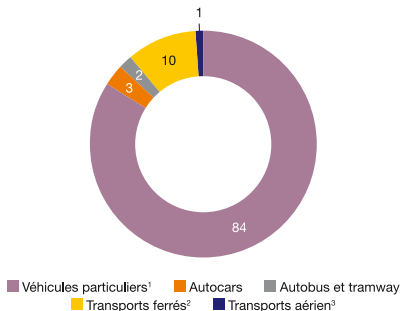
— En 2021, le transport par autocars représente 3 % du transport intérieur de voyageurs (en voyageurs-kilomètres), le transport en véhicule personnel restant largement dominant (84 %). Le parc en circulation compte 66 596 autocars, dont 4 901 véhicules neufs immatriculés en 2021. En 2021, la fréquentation des services de transport interurbain librement organisé par autocars (SLO) repart à la hausse par rapport à 2020, année de la crise sanitaire, mais reste plus de moitié inférieure à son niveau de 2019.



# Transports de voyageurs par mode

## PARTS MODALES DES TRANSPORTS INTÉRIEURS DE VOYAGEURS EN 2021

En %



<sup>1</sup> Y compris véhicules immatriculés à l'étranger et deux-roues motorisés.

<sup>2</sup> Trains, métros, RER.

<sup>3</sup> Vols intérieurs à la métropole uniquement.

Champ : France métropolitaine.

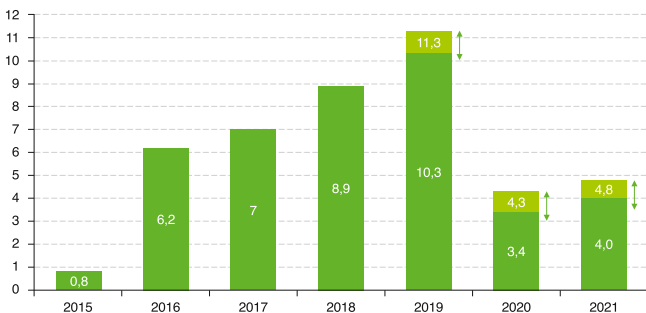
Source : SDES, Bilan annuel des transports

En 2021, le transport par autocars représente 3 % de l'ensemble des transports intérieurs de voyageurs, le transport en véhicule personnel étant largement dominant (84 %). La part modale du transport par autocars, stable à 4,5 % entre 2008 et 2019, diminue depuis la crise sanitaire de 2020.

# Transport interurbain librement organisé en autocar

## ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DES SERVICES RÉGULIERS INTERURBAINS LIBREMENT ORGANISÉS PAR AUTOCARS (SLO)

En millions de passagers



*Note de lecture : en 2021, le nombre de passagers transportés est estimé entre 4 et 4,8 millions. En 2019 cette fourchette se situait entre 10,3 et 11,3 millions de passagers.*

*Champ : services réguliers interurbains et non conventionnés par autocar, France métropolitaine.*

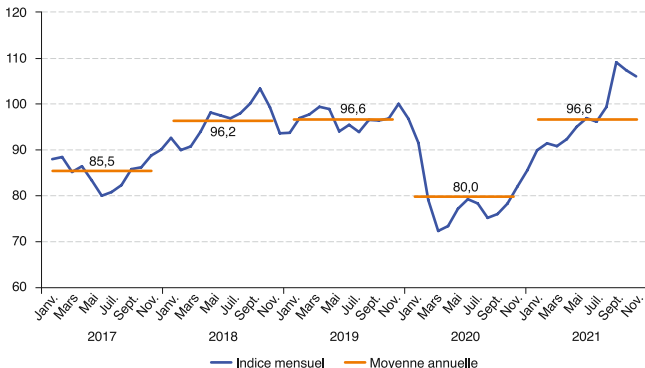
**Source :** ART

En 2021, entre 4,0 et 4,8 millions de passagers ont emprunté les services réguliers interurbains et non conventionnés par autocars. Cette fréquentation est un peu plus élevée qu'en 2020, où elle avait fortement chuté avec la crise sanitaire, mais reste inférieure de plus de moitié au niveau observé avant la crise, entre 10,3 et 11,3 millions de passagers en 2019. La distance moyenne parcourue par passager est de 299 km en 2021, en hausse de 7 % par rapport à 2019.

# Prix du carburant

## INDICE CNR\* DES PRIX DU GAZOLE PROFESSIONNEL TRV

Indice base 100 en décembre 2019



\* CNR : Comité national routier

Note : l'indice CNR gazole professionnel TRV suit l'évolution mensuelle du coût du gazole utilisé comme carburant par les véhicules affectés au transport public routier en commun de voyageurs, hors TVA, tenant compte des différents modes d'approvisionnement (pompe et cuve) et du remboursement partiel de la TICPE valable pour la période considérée.

Champ : France métropolitaine.

Source : CNR

En 2021, la reprise économique tire les cours du pétrole vers le haut. En conséquence, les prix du gazole professionnel à la pompe et à la cuve subissent de fortes hausses. En moyenne annuelle, l'indice de prix du gazole professionnel, calculé par le CNR (Comité national routier), s'établit à 96,6 et retrouve son niveau de 2019.

# Entreprises du transport routier de voyageurs

## DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES

Nombre d'unités légales au 31 décembre, évolution en %

	Niveau		Évolution
	2019	2020	2020 / 2019
<b>Transports routiers de voyageurs</b>	<b>7 287</b>	<b>7 198</b>	<b>- 1,2</b>
Transports routiers réguliers de voyageurs (4939A)	2 527	2 350	- 7,0
Autres transports routiers de voyageurs (4939B)	4 760	4 848	1,8

Champ : entreprises de transports routiers de voyageurs, NAF rév.2 : 49.39A, 49.39B ; France.

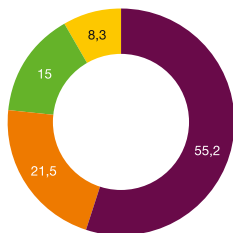
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE)

Au 31 décembre 2020, 7 198 entreprises (unités légales) exercent leur activité dans le transport routier de voyageurs, soit une baisse de 1,2 % par rapport à 2019. Le nombre d'entreprises diminue de 7,0 % dans le transport routier régulier de voyageurs (transport interurbain par autocar, transport routier scolaire, navettes d'aéroport) tandis qu'il augmente de 1,8 % dans les autres transports routiers de voyageurs (organisation d'excursions ou de circuits urbains touristiques par autocar, transport de personnes à mobilité réduite...).

En 2020, année marquée par la pandémie de Covid-19, les entreprises du transport routier de voyageurs réalisent un chiffre d'affaires de 11,3 milliards d'euros, en baisse de 12,1 % par rapport à 2019, sous l'effet des mesures de restrictions des déplacements.

## RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR TAILLE AU 31 DÉCEMBRE 2020

En %



■ 0 salarié ■ 1 à 9 salariés ■ 10 à 49 salariés ■ 50 salariés et plus

*Champ : entreprises de transports routiers de voyageurs, NAF rév.2 : 49.39A, 49.39B ; France.*

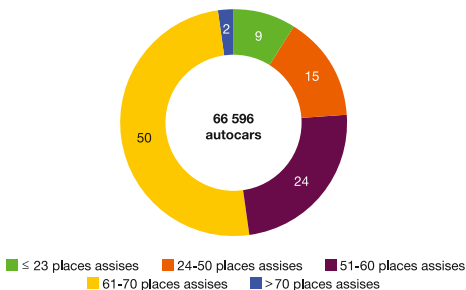
*Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE)*

Fin 2020, plus de la moitié des entreprises du transport routier de voyageurs n'emploient aucun salarié et seulement 8,3 % emploient 50 salariés et plus.

# Parc des autocars

## PARC D'AUTOCARS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022 SELON LE NOMBRE DE PLACES ASSISES

En %



*Note : le parc des véhicules comptabilise au 1<sup>er</sup> janvier de l'année le stock des véhicules immatriculés en France entière. Ce chiffre correspond au nombre de véhicules en circulation estimé à partir du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO).*

*Champ : autocars immatriculés en France, ensemble des secteurs d'activité.*

**Source :** SDES, RSVERO

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le parc d'autocars s'élève à 66 596 véhicules en France, dont les deux-tiers sont exploités par des entreprises du secteur du transport routier de voyageurs. Un tiers des autocars est exploité par des administrations publiques ou des entreprises dont l'activité principale ne relève pas du secteur des transports et de l'entreposage.

Le nombre d'autocars est stable par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et en baisse de 1 % par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2020. 52 % des autocars comportent plus de 60 places assises et 9 % moins de 24 places assises.

## MOTORISATION DES IMMATICULATIONS NEUVES D'AUTOCARS

Nombre de véhicules

	2017	2018	2019	2020	2021
Électricité	22	25	17	5	8
Gaz naturel	31	44	122	354	658
Gazole	4 814	4 668	4 946	4 094	4 232
Autres énergies	3	1	17	4	3
<b>Total</b>	<b>4 870</b>	<b>4 738</b>	<b>5 102</b>	<b>4 457</b>	<b>4 901</b>

Champ : France.

Source : SDES, RSVERO

En 2021, 4 901 autocars neufs ont été immatriculés en France, soit un rebond de 10 % par rapport à 2020. Les immatriculations restent cependant en deçà de leur niveau de 2019 (5 102 immatriculations). Entre 2017 et 2021, la part des autocars neufs roulant au gazole a reculé, passant de 98,9 % à 86,4 % au profit des motorisations au gaz naturel (de 0,6 % en 2017 à 13,4 % en 2021).